

Gardanne, le 2 mars 2016

Nos réf. RM/APD/SO

PROCES-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 29 FEVRIER 2016

Nombre total de conseillers : 35
Présents à la séance : 30 jusqu'à la question n° 02 puis 31
Nombre de pouvoirs : 02
Absent à la séance : 03 jusqu'à la question n° 02 puis 02

M. Didier TOUAT donne procuration à Mme Nathalie NERINI
M. Bernard PARDO donne procuration à M. Jeannot MENFI

- N° 00 - Approbation du Compte-Rendu du Conseil Municipal du vendredi 18 décembre 2015 - Rapporteur M. le Maire -

M. MEI : Est-ce qu'il y a des remarques sur le compte rendu du précédent Conseil Municipal ? Je le mets donc aux voix.

UNANIMITE

- N° 01 - Désignation de deux membres du Conseil Municipal pour siéger à la Commission de Suivi de Site (CSS) pour les installations de l'usine ALTEO de Gardanne et la décharge industrielle de Mange-Garri - Rapporteur M. le Maire -

M. MEI : Vous avez appris comme moi qu'Altéo avait obtenu satisfaction auprès du Tribunal Administratif. En quelques mots, je vous rappelle que toutes les autorités

CODERS à Paris ont donné un avis favorable à la prolongation de l'activité d'Altéo pour six ans. Je rappelle qu'il y a toute une campagne qui est menée. Pour les gens qui vous écrivent, plus de rejets de boues rouges à la mer. A une personne, j'ai dit "si vous me faites signer une telle pétition je la signe !" Pourquoi ? Il n'y en a plus... il n'y a plus de boues rouges rejetées à la mer, sinon quelques traces. Nous avons laissé six ans pour régler le problème. Effectivement, il y a encore dans le procédé des eaux qui sont chargées d'arsenic, de plomb... et on a laissé six ans à Altéo pour qu'ils règlent le problème et je suis sûr qu'ils vont le régler. Je voudrais rappeler qu'il y a vingt ans, quand j'étais parlementaire, j'avais accompagné une délégation auprès de Mme Lepage qui avait accordé jusqu'au 31 décembre 2015 pour régler le problème. C'est vrai qu'il n'est pas bien réglé. Il y a encore six années et donc tous les organismes et le Préfet ont donc approuvé sa prolongation de six ans. J'avais fait la proposition qui a été retenue de mettre en place un comité de suivi où toutes les communes ou les diverses personnes concernées puissent être présentes pour écouter les explications d'Altéo, le développement de leurs recherches et puis aussi pour faire pression pour qu'effectivement on puisse arriver dans les six années à venir à une solution qui ne sera plus celle qui est acceptée aujourd'hui. Donc, je vous propose de représenter la commune et comme suppléant Antoine VIRZI. Sur la première délibération, nous avons mis Maurice Brondino mais ils se sont mis d'accord : comme Antoine Virzi a travaillé quarante ans dans cette usine, on ne pouvait pas ne pas le prendre.

M. RIGAUD : Comme vous l'avez dit, cette Commission de Suivi, je crois qu'elle dépasse amplement nos divergences. Elle intéresse l'ensemble des gardannais. Je crois que de ce point de vue là, ce qui serait intéressant pour montrer l'intérêt que nous portons tous, Opposition, Majorité, à ce suivi, que nous portons tous au fait qu'il est important pour nous de mettre, comme vous l'avez dit, pression sur Altéo, et nous demandons que le suppléant provienne de l'Opposition.

M. MEI : La moindre des choses, c'est que ce soit quelqu'un qui pense comme moi qui puisse me représenter.

POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
Majorité Munic. (26)		M. Garella Mme Martinez M. Rigaud Mme Biggi-Conti M. Amic M. Baldo

- N° 02 - Débat d'Orientation Budgétaire - Rapporteur M. le Maire -

M. MEI : Nous faisons ce débat chaque année avant de passer au vote du budget. Quelles sont les grandes lignes ? Yveline va les développer mais je voudrais quand même rappeler que nous sommes dans une situation difficile, pour plusieurs raisons, d'abord parce que la politique de notre Etat nous enlève chaque année des sommes importantes. Cette année, écoutez bien, 800 000 euros qui sont enlevés au budget de la commune de Gardanne, proportionnellement à toutes les autres communes. S'ajoutant à tous les autres retruits qu'il y a eu il y a quelques années, cela fait cinq millions d'euros de perdus ! Ce n'est pas rien.

Deuxièmement, vous savez qu'avec la CPA nous avons beaucoup perdu, là aussi : deux ou trois millions d'euros chaque année, même si c'est un peu compensé par quelques opérations particulières que fait la CPA.

Troisièmement, la pire des choses qui puisse nous arriver, c'est la métropole. Je voudrais rappeler qu'un certain nombre de communes, dont Gardanne, ont déposé

un recours contre la décision de la représentativité des communes. Je n'ai pas à commenter ce que le Conseil Constitutionnel a dit. Il a donné raison à Jean-Claude Gaudin. Il est d'accord, vous allez y réfléchir, pour qu'une commune de 140 habitants puisse être représentée par un délégué. Il faut 8 000 personnes à Marseille pour un délégué, il en faut 21 000 à Gardanne pour un délégué. Je ne fais pas de commentaire sur une décision de justice mais vous apprécierez... Jean Claude aura sans problème la majorité de la prochaine réunion qui doit se tenir au mois d'avril ou au mois de mars. Je ne fais pas de commentaire mais vous comprendrez comme moi que ces choses là sont difficiles à avaler.

Alors, la métropole, qu'est-ce que ça veut dire ? Les gardannais auront un impôt nouveau, celui de la métropole. Et d'autres participations de la commune à des opérations : je ne sais pas lesquelles parce que là nous n'avons pas réglé tous les problèmes mais écoutez-bien : il y a un impôt nouveau, le lissage du ramassage des ordures ménagères va continuer, la régie de l'eau va être transférée à la métropole marseillaise. Croyez moi que la différence est importante entre Marseille, quelques communes et nous. Ce qui veut dire que progressivement le prix de l'eau potable sera augmenté. Et puis d'autres, d'autres, d'autres... et je me pose la question, comme ils auront la compétence voirie, est-ce qu'ils ne vont pas mettre en place les parkings payants. Je pense qu'il y en a d'autres aussi... Sachez que là, je proteste encore. J'aime bien Jean Claude Gaudin en tant que personne mais là il sait qu'il y aura bagarre, je me battraï pour que nous puissions défendre nos intérêts et en particulier si on avait besoin que la population s'engage avec nous pour nous faire respecter, on le fera.

Donc, cette année, un budget difficile, forcément. Je voudrais remercier aussi bien les services que les élus qui ont fait des efforts pour réduire au maximum les marges. Cela a été fait, pas sans grincement de dents mais ça me paraît normal. Et en particulier, pendant dix ans je vous ai dit qu'on n'augmentait pas les impôts, et cette année je vous dis qu'on risque d'avoir 2,5 % d'augmentation du taux que la ville vote. Cela faisait dix ans mais là, malgré tous les efforts qui ont été faits par tout le monde, on ne peut pas faire autrement.

Je ne vais pas être plus long, je laisse Yveline développer et après je vous laisse la parole.

Mme PRIMO : Je voulais vous donner quelques éléments qui sont un rapide résumé de ce que vous avez dans votre ordre du jour concernant le débat d'orientation budgétaire.

Je voulais rappeler ce que disait Monsieur le Maire, à savoir que la contribution de la ville de Gardanne au redressement des finances publiques se traduira en 2016 par une réduction d'environ un million d'euros des concours financiers de l'état : près de 800 000 euros au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement et environ 100 000 euros de pertes de compensations fiscales.

Depuis 2013, la ville aura ainsi perdu près de cinq millions d'euros de Dotation Globale de Fonctionnement et plus de 600 000 euros de compensations fiscales. Malheureusement, cette tendance devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2018, date qui marquera l'entrée de la ville dans la métropole marseillaise et qui devrait vraisemblablement s'accompagner de nouvelles baisses de ressources, c'est en tout cas ce que nous essayons de prévenir, notamment au travers de l'allocation compensatrice qui devrait jouer le rôle de variable d'ajustement dans le calcul du transfert des charges. A savoir, lorsque nous avons transféré sur la CPA, nous avons eu une perte aux alentours de 2,5 millions d'euros. Lorsque nous allons transférer à la métropole, va se rajouter à cette perte de 2,5 millions une autre perte approximative de 2,5 millions.

C'est un tableau plutôt sombre, mais qui ne doit pas nous faire oublier, malgré la dégradation prévisible de l'épargne brute de la ville, que la commune a pu, dans les années antérieures, sur ses propres deniers et sans recourir à l'emprunt, et je dirais heureusement, maintenir un service public de qualité, et également mettre en œuvre les nouveaux services imposés par l'Etat, parce que rappelons-nous l'obligation aux

communes de mettre en application la nouvelle organisation scolaire sans aide de l'Etat, si ce n'est une compensation de 50 euros par élève.

La commune a pu financer depuis 2013 près de sept millions d'euros de travaux par an. Autre intérêt, un endettement particulièrement faible, et là aussi je dirais heureusement, donc la commune de Gardanne a une dette de 420 euros par habitant. Si on le compare avec la moyenne des communes de strates identiques, pour qui l'endettement est à 1 100 euros, on peut dire qu'on est à un peu moins de la moitié de l'endettement par habitant. Ce qui, dans un contexte tendu pour la section de fonctionnement des collectivités territoriales, est un atout non négligeable pour les années futures.

Cette situation saine des finances de la ville ne nous épargne pas cependant la nécessité de prendre un certain nombre de mesures inédites, pour ne pas dire douloureuses, afin d'éviter que la ville se retrouve dans la position du millier de communes en situation critique aujourd'hui. Je rappelle que l'Association des Maires de France, qui je le rappelle regroupe l'ensemble des maires de France toutes tendances politiques confondues, en mai 2015, tirait déjà la sonnette d'alarme, indiquant que plus de la moitié des communes françaises risquait de se trouver en faillite dès 2017, si l'Etat ne revoyait pas sa copie et ne revenait pas sur la politique de baisse de dotations.

En effet, si la contribution exigée par l'Etat aux collectivités territoriales pour le "redressement des finances publiques" s'est matérialisée par une diminution inquiétante de l'épargne des collectivités, et donc par voie de conséquence, obligatoirement une baisse de l'investissement local pourtant élément moteur de l'emploi et de la croissance et la perte de 0.5 point de PIB selon l'Observatoire Français de la Conjoncture Economique. Ce ne sont pas nos chiffres, ce sont les chiffres des observatoires nationaux. Il apparaît de plus en plus clair que cette manne financière a d'abord servi au financement de mesures fiscales coûteuses en direction des entreprises, notamment le CICE, qui à ce jour n'ont pas donné de résultats probants ni en terme de croissance, ni en terme d'emploi. Au contraire, pour faire face à ces difficultés, les collectivités locales ont dans une large mesure activé le levier fiscal, puisque c'est le seul qui leur reste, faisant peser sur les ménages les conséquences des choix budgétaires et financiers du gouvernement.

A Gardanne donc, nous avons fait le choix du service public depuis longtemps, et du respect de nos engagements tout en veillant à ne pas alourdir de manière inconsidérée la feuille d'imposition de nos administrés, qui malgré tout, il faut être honnête, va voir les impositions augmenter pour les administrés, ne serait-ce que par la mise en oeuvre de mesure d'augmentation des bases, de nouvelles taxes métropoles et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Nous proposons donc d'augmenter de façon très très modérée la fiscalité, 2.5 %, tout en cherchant chaque fois que c'est possible des pistes d'économies. Les budgets des services seront diminués de 30 % en moyenne hors charges fluides, puisque cela fait partie des dépenses incompressibles, et hors dépenses obligatoires, par exemple contribution au SDISS mais il y en a d'autres, tout comme l'enveloppe destinée aux associations, tandis que les charges de personnel seront maintenues à leur niveau de 2015.

En investissement, le budget devrait avoisiner, avec la prise en compte de ces mesures, les sept millions d'euros, ce qui nous permettra de financer entre autres les travaux du Foyer 3^{ème} âge, sans emprunt bien entendu, je précise, ceux de la cuisine centrale, qui est une nécessité pour maintenir la restauration scolaire et la restauration municipale au niveau où nous sommes aujourd'hui, donc la construction d'une nouvelle cuisine centrale, et le développement des systèmes informatiques : fibre optique, réseaux, dématérialisation et équipement, tout en continuant à entretenir notre patrimoine communal puisqu'il est clair que même avec de nouveaux engagements comme le foyer, il faut en même temps réaliser nos engagements en matière de maintien des équipements.

Voilà ce qui est contenu en gros dans le débat d'orientation budgétaire. Je dois dire que ce ne sont pas des mesures joyeuses pour les collectivités, pas plus pour la nôtre que pour les autres, il faut être clair et je dois d'ores et déjà remercier

l'ensemble des services municipaux qui, dans ce contexte, ont fait un travail de préparation, de réflexion avec les élus respectifs, sans précédent, puisque la situation est sans précédent, et qui nous permet aujourd'hui de proposer à la fois de tenir nos engagements et à la fois d'ouvrir des perspectives pour l'avenir, malgré la situation financière qui est faite à la collectivité.

M. GARELLA : Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux, ce que vous nous présentez ici ce soir n'est pas un débat d'orientation budgétaire. Ce que vous nous présentez ici ce soir, c'est l'orientation de la future politique de la majorité municipale, politique très éloignée de votre projet d'il y a à peine quelques mois. Vous disiez alors "nos engagements, vous les connaissez. Dix ans sans augmenter les impôts locaux, tout en maintenant et en amplifiant les services municipaux". Vous êtes en train ce soir de nous présenter exactement le contraire. Vous nous proposez d'augmenter les impôts locaux, impôts qui font partie, à Gardanne, de ceux les plus élevés du département, et qui touchent toutes les familles, y compris les plus modestes, et de réduire par la même occasion de 30 %, ce n'est pas rien, ça semble même invraisemblable, le fonctionnement des services municipaux, et de réduire également de 30 % les budgets alloués à nos associations, qui sont elles aussi un lien essentiel à la cohésion sociale et citoyenne de notre commune. Je ne peux m'empêcher de citer une nouvelle fois votre document de campagne qui disait : "nous rejetons avec fermeté les pratiques politiciennes pour ceux pour qui Gardanne n'est qu'un tremplin pour des ambitions personnelles, un terrain de jeux avant d'intégrer la caste politique parisienne et d'oublier aussitôt les promesses faites le temps d'une campagne". Je ne sais pas à qui s'adressait cette attaque mais celui qui a oublié aussitôt les promesses faites le temps d'une campagne, aujourd'hui ce n'est pas moi, c'est plutôt vous. Si une équipe municipale autre que la vôtre avait gagné l'élection, elle aurait eu au moins le bénéfice du doute et de pouvoir dire "nous ne connaissions pas exactement la situation financière de notre ville". Mais après 39 ans de gestion, de votre gestion, cette situation vous la connaissiez très bien, y compris au moment même où vous avez écrit votre projet municipal, au moment même où vous avez pris l'engagement devant les citoyens de notre ville de ne pas augmenter les impôts locaux et de maintenir les services municipaux, et même de les amplifier. Vous avez simplement caché à la population la situation de notre ville, le temps d'une campagne municipale. Alors aujourd'hui est venu le temps de l'addition pour les gardannais et les bivérois, et elle est plutôt salée. Aujourd'hui, nous pouvons faire d'autres choix que celui d'augmenter les impôts. Nous pouvons par exemple vendre le centre de Bandol qui ne profite pas aux gardannais. Nous l'avons évoqué lors du dernier conseil municipal, et qui rapporte à peine quelques milliers d'euros de loyer par an. Les ménages gardannais n'ont pas à payer pour des vacances qui profitent à d'autres. Mais cela ne peut être une politique pérenne car les villes qui pourront maintenir leurs engagements auprès de la population seront celles qui seront en capacité d'innover, de créer elles mêmes une partie de leurs ressources en investissant dans des infrastructures. Les autres, comme vous nous le proposez ce soir, seront contraintes d'augmenter leurs impôts et de réduire année après année la qualité de service proposée à leurs administrés. Vous l'avez mentionné dans le débat d'orientation budgétaire : notre ville n'a depuis 2008 réalisé aucun emprunt, ce qui revient à dire que depuis 2008, la ville n'a plus réalisé de grands projets structurants et ne s'est donc pas projetée comme un acteur incontournable entre Aix et Marseille alors que les taux d'emprunts n'ont jamais été aussi bas. Ne pas investir, c'est ne pas être convaincu du potentiel de notre ville et de la place qu'elle a à jouer dans le département. Notre ville n'a pas, ou très peu, de ressources propres : 63 % de notre budget ne dépend plus de nous et avec la politique qui nous est proposée, il en sera encore de même pendant quelques années. Alors comment avoir d'autres ressources que celles allouées par l'Etat ? Prenons par exemple le puits Morandat : nous vous proposons de conserver la propriété du site et de concéder uniquement la commercialisation à une société compétente. Les loyers dégagés permettront dans les années à venir d'avoir d'autres ressources que celles allouées par l'Etat et de

conserver une autonomie financière. Sinon nous allons le vendre à perte ou comme la zone Jean de Bouc, au mieux, au prix de revient. Et je ne parle même pas du potentiel de notre ville en matière de tourisme, de culture ou d'habitat, ou là encore, plutôt que d'exploiter nous mêmes nos logements, notre patrimoine, on préfère le donner pour presque rien en gestion à des bailleurs sociaux. Nous nous opposons donc totalement avec la direction de votre orientation budgétaire.

Et puis j'avais également deux questions au sujet des remboursements à la CPA : le premier pour 740 000 euros intégrés par erreur dans le calcul du versement de l'attribution de compensation en 2014 et le second d'un montant de 181 000 euros pour l'année 2015. Si vous pouviez me donner quelques précisions sur ces chiffres. Merci.

M. MEI : On vous les donnera tout à l'heure. Le maire de Pertuis, qui n'a qu'un bras, quand il y a quelque chose qui l'estomache, il dit "les bras m'en tombent". Je cite. Alors écoutez, oui, dans la campagne électorale j'ai dit, pour la première fois depuis que je suis maire, nous tiendrons ces engagements si... Je ne me suis pas engagé parce que je savais qu'il y avait la métropole qui nous attendait, la CPA et la métropole. Et puis Monsieur Garella, la politique du Président Hollande, vous n'étiez pas le président du Comité de Soutien sur Gardanne ?

M. GARELLA : C'est tellement prévisible que j'avais même une réponse subsidiaire. Vous parlez toujours du gouvernement Hollande. Soyons modernes... Soyons européens... Moi je vais vous parler du gouvernement grec, Tsipras, d'extrême gauche : quand vous citez le gouvernement actuel, je vais vous citer les mesures de Tsipras. Ils ont repassé l'âge de la retraite de 65 à 67 ans. Ils ont revu le montant à la retraite à la baisse et les cotisations sociales à la hausse et supprimé les retraites anticipées, augmenté la TVA. Vous voyez, c'est plus difficile quand on est aux manettes.

M. MEI : L'Europe, ce n'est pas un modèle en ce moment. La façon dont on traite les migrants, dont certains de nous ont été les descendants... Donc vous soutenez le gouvernement Hollande dans toutes les mesures qui sont prises : les syndicats, la réforme du Code du Travail... Avec cette politique là, vous comprenez pourquoi, Mesdames et Messieurs, notre commune, comme beaucoup d'autres communes, sont en difficulté.

M. AMIC : Je reviens un petit peu parce que je crois que les soutiens des uns aux autres au Président Hollande, il y a eu un second tour il y a quelques années, nous avons tous voté pour qui on devait voter à ce moment là et maintenant je reviens aux enjeux gardannais.

La métropole, Monsieur le Maire, sur la représentativité, nous sommes beaucoup à partager ce que vous dites, vous le savez. Maintenant, le Conseil Constitutionnel est passé et nous devons travailler avec la métropole. Le gouvernement, ce que dit Madame la Première Adjointe sur le CICE, peut être concerne de près ou de loin certains enjeux de la ville, de l'emploi, mais pas directement les gardannais et les gardannaises. La réalité : vous avez la main mise sur la fiscalité et sur les projets. Madame la Première Adjointe nous parle de la rénovation du foyer 3^{ème} âge : je crois que cela fait des années qu'on parle de ce projet. Il arrive maintenant sur le tapis mais ça fait dix ans qu'on l'avait promis aux personnes du 3^{ème} âge. Vous n'avez pas de nouveaux projets. Les ressources fiscales que vous proposez d'étendre, ce sont celles sur les ménages en prélevant et la politique dans les quatre années à venir, c'est 30 % de rabais partout, c'est la rigueur. Vous n'avez rien à envier aux pires politiques "libérales" que vous dénoncez tant. Nous proposons autre chose, une autre vision pour les quatre ans à venir. Nous allons devoir travailler avec la métropole, malheureusement ou bienheureusement, en fonction des arbitrages politiques que les uns et les autres avaient. Il faudra bien que nous travaillions ensemble avec la métropole. Je ne partage pas l'avis de Monsieur le Maire, je ne crois pas que tous les élus métropolitains voteront d'une seule main pour l'équipe en

place. Je pense qu'il y eu un affaiblissement même là bas et je crois qu'il y a des projets à défendre.

M. MEI : Je n'ai jamais dit ça.

M. AMIC : Tout à l'heure, on l'a un petit peu évoqué. Vous l'avez dit. Vous avez dit "Monsieur Gaudin a la majorité", je crois que les élus métropolitains de Marseille ne sont pas uniquement derrière le sénateur maire de leur ville, surtout dans la situation actuelle. Moi je propose que la ville de Gardanne, comme vient de le dire Jean Brice, s'oriente sur des projets au sein de cette métropole, à discuter ensemble. Vous avez la main, vous décidez d'augmenter la fiscalité, vous décidez de diminuer les budgets : c'est votre politique. Seulement ça, Monsieur le Maire, il faut le dire. Madame la Première Adjointe l'a rappelé : est-ce que nous nous sentions visés lorsque des attaques ont eu lieu ? Moi aussi je me sentais visé. Je pense que les autres candidats se sont sentis aussi visés. Mais la réalité c'est votre expérience. Vous l'aviez depuis des années. Donc dans ce cadre là, vous saviez que vous alliez augmenter les impôts et il faut trouver d'autres solutions que celle là et d'autres projets pour les gardannais et les gardannaises que d'augmenter encore sur les ménages des impôts, et excusez moi, en trouvant pour excuse la métropole, le gouvernement et peut être même l'Europe. Non, je crois que nous sommes tous responsables, Majorité et Opposition, du destin des gardannais et gardannaises, au Front National près qui n'en a, malheureusement, plus grand chose à faire.

Mme PRIMO : Je voudrais simplement dire que vous donnez comme une affirmation le fait que parce qu'on gère cette ville depuis trente neuf ans, nous étions forcément au courant de ce qui allait se passer en matière de fiscalité. Et moi je vous dis non parce que, et vous le savez pertinemment, ce qui a été proposé aux collectivités, la baisse des ressources, les onze milliards que l'on a décidé de supprimer, personne n'était au courant. Ni du montant, ni des conséquences que cela allait avoir au niveau du budget des communes. Et ça, vous ne pouvez pas dire que ce n'est pas vrai. Vous le savez pertinemment. On a eu à faire face à une situation complètement inédite.

La deuxième des choses, c'est la métropole, et il ne faut pas caricaturer la position des uns et des autres. Nous avons toujours dit la même chose à savoir qu'il y a des sujets forcément de périmètre métropolitain comme les transports, l'environnement, les questions économiques... bien sûr que ces choses là ne s'arrêtent pas aux frontières de la commune. Par contre, l'idée de la métropole que l'on défendait, c'était effectivement d'aller vers une métropole de projets, et non pas une métropole telle qu'elle est imposée aujourd'hui avec une représentativité égale, on va reprendre cet exemple parce que c'est frappant, une commune comme Gardanne avec un peu plus de 22 000 habitants est représentée par un élu, un élu au suffrage universel et une commune, sans que ce soit péjoratif pour elle et tant mieux pour les gens de là bas, une commune de 134 habitants, c'est la plus petite dans la métropole, qui va se trouver représentée par un élu : si ça, vous prétendez que c'est la démocratie... C'est vrai, nous ne partageons pas les mêmes choses.

Troisième point, vous mettez en cause ce qu'on aurait proposé en disant que nous revenons sur ce que nous avons proposé, pas du tout ! Nous avons fait la démonstration notamment avec la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires. Nous avons fait ce qu'aucune autre commune, ou très peu de communes ont fait si je ne me trompe pas, c'est à dire de confier ce secteur au service public. Alors que dans d'autres collectivités, vous le savez, et je ne mets en cause les choix de personne, sauf qu'il faut avoir des éléments pour dire qu'on ne tient pas nos engagements. Nous avons mis en oeuvre avec le service public les nouveaux rythmes scolaires. En matière d'impôts, nous avons fait le constat que pendant dix ans nous avons pu ne pas augmenter les impôts mais que les choses allaient être très difficiles mais que ce qui se pratique aujourd'hui, je vous ai donné les chiffres tout à l'heure, si vous me trouvez, en tout cas au moins dans les 40 ans passés, une situation comparable, franchement je dirais que vous avez raison. Mais vous n'allez

pas la trouver car elle n'existe pas. Et si on fait le point de ce qui va se passer pour les populations aujourd'hui, c'est à dire taxes métropolitaines plus l'ensemble des réductions aux collectivités, l'exercice que nous avons fait là, moi je considère que c'est parce que nous avons eu cette gestion avant que nous avons pu faire cet exercice là aujourd'hui. Et ça ne remet en rien en cause les engagements pour l'avenir. Au contraire, ça contribue à être prudent pour dégager des possibilités au moment de 2018, parce que là encore, si vous savez, vous, ce qui va se passer avec la mise en oeuvre de la métropole en 2018 concernant les dotations aux collectivités, je vous félicite parce que nous, on ne le sait pas. Et nous ne sommes pas les seuls à ne pas le savoir. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe au niveau des collectivités autour de nous pour le comprendre. Donc, qu'est-ce qu'on fait quand on ne sait pas ce qui va arriver ? On est prudent ! Alors, après, on peut faire autre chose, il y a un autre choix et il y en a qui l'ont fait : dire "on va laisser les choses comme ça, puisqu'on ne nous donne pas l'argent pour gérer, l'Etat s'occupera de gérer". Mais qu'est-ce qui se passe quand on fait ça ? Il se passe une mise sous tutelle et quand il y a une mise sous tutelle du budget de la collectivité, c'est le Préfet qui prend la main et qui, par le seul moyen qui existe, c'est à dire les impôts locaux, fait en sorte que le budget soit équilibré. Nous n'avons pas fait ce choix et ce qu'on a fait là, on l'assume. En tout cas, moi je l'assume très tranquillement et aux yeux de tout le monde.

M. MEI : Je voudrais rappeler que quand Mme Lebranchu était venue à la Région, avant les élections présidentielles, je me suis approchée d'elle et je lui ai dit : "Mme Lebranchu, il faut supprimer la loi Sarkozy". Et elle m'a répondu : "Monsieur le Maire, ne vous inquiétez pas, on va le faire". C'est encore pire...

M. GARELLA : Vous allez voir, ce n'est pas une attaque. C'est un débat. Nous sommes là pour débattre. Je pense qu'on essaie de trouver des solutions pour tout le monde. J'ai rencontré une personne que vous connaissez bien, c'est le maire de Cadolive, M. Perottino. J'étais dans sa mairie et il me montre des commerces en face de son bureau et il me dit : "Tu vois, nous n'avons plus de commerces en centre ville." Désertification. La ville a acheté les commerces et aujourd'hui elle touche des loyers. J'ai trouvé que c'était très judicieux. Alors c'est vrai que c'est un entrepreneur. Peut-être qu'il applique certaines méthodes dans sa commune comme il les applique dans son entreprise mais c'est au profit de sa commune et pour un service de proximité et également pour créer de la ressource. Nous, ce que nous vous disons, c'est que quel que soit le gouvernement futur, les baisses des dotations continueront, nous le savons, pour des années et des années. Les communes doivent aujourd'hui être en capacité de créer elles mêmes de la richesse. Si ce n'est pas le cas, et Gardanne a un potentiel extraordinaire, entre Aix et Marseille, dans une des régions les plus dynamiques. Nous serions en plein milieu de la Creuse, je n'ai rien contre la Creuse mais c'est plus difficile. Nous on est entre deux pôles, fabuleux, on a ce potentiel.

M. MEI : Vous reconnaissez tout le travail que nous avons fait pendant 39 ans et je vous en remercie.

M. GARELLA : Non pas du tout. Vous n'êtes pas responsable de la localisation de Gardanne sur la carte de France, je suis désolé.

M. MEI : Nous avons deux ministres qui sont venus : Macron est venu un jeudi et le lendemain Cazeneuve.

M. GARELLA : Mais pour quoi faire ? La question c'est pour quoi faire. Il faut de l'emploi ! Le puits Morandat c'est des hectares et des hectares. Gardons les, commercialisons, nous, ce patrimoine. La commune n'est pas endettée, c'est bien, on est content, on a ce levier là d'endettement.

M. MEI : Vous n'en avez pas licencié vous du personnel ?

M. GARELLA : Vous n'avez pas à faire ça et si vous me prenez sur ça, je vais vous dire la différence entre vous et moi, je vais vous dire où elle est. Moi vous pouvez dire "licencier", vous c'est "remercier". Et je ne vous parle pas du nombre de personnes des services qui m'appellent en me disant "j'ai été remercié". Donc il ne faut pas attaquer et en tout cas pas sur ma vie personnelle.

Mme PRIMO : Juste une proposition parce que les mairies, elles peuvent créer des commerces. Ce qui serait intéressant aussi, c'est que, encore une fois, les gens au pouvoir au plan national, y compris ceux que vous défendez, créent les conditions pour que les entreprises existantes, on ne les ferme pas les unes après les autres, en mettant les gens à la rue comme ce qui est en train de se faire actuellement et en plus en donnant les moyens au patronat de pouvoir licencier les gens tranquillement, comme ce qui est contenu dans le projet de loi El Khomri. Alors, qu'on fasse la leçon aux maires des communes, moi je veux bien, mais enfin, commençons par regarder ce qui se passe dans le monde de l'entreprise et le monde du travail aujourd'hui.

M. AMIC : Le patronat, le patronat à critiquer... On revient un petit peu sur Gardanne et sur les débats de Gardanne. Tout à l'heure, je crois qu'on s'est mal compris, je partage avec vous le problème de représentativité. Donc on est clair là dessus, malheureusement la loi est passée, il y a Miramas qui en a un peu plus et je crois que ça a été un gros problème. Maintenant dans la métropole, moi je milite pour que le maire de Gardanne ait une vice présidence à la métropole et pour que la ville soit représentée dignement comme elle est sur le territoire. C'est un peu ça le sens de notre combat. Je ne sais pas quelle influence vous avez eue avec Mme Lebranchu, apparemment pas tellement, mais peut être que nous en aurons plus avec les conseillers métropolitains. Moi ce qui m'intéresse, c'est ce qui se passe dans Gardanne. Ensuite, juste pour défendre quand même Jean Brice, essayez de ne pas confondre les attaques que vous pouvez porter à titre personnel sur les uns et les autres. Jean Brice dirige une entreprise et je crois que vous l'avez félicité pour ça à travers nombre de vos magazines lorsqu'il était dans votre majorité. Vous lui avez fait faire la une de vos différents outils de communication, ensuite il a eu des positions politiques qui n'ont pas été les mêmes que les vôtres. C'est ainsi... Il est maintenant dans l'opposition, il n'est plus dans la majorité, et ça ne l'empêche pas de respecter les parcours des uns et des autres. Une fois que cette boucle est fermée, j'en finis avec mes dernières remarques.

Madame Primo, vous nous avez mis au défi de trouver, de trouver... moi je ne suis pas là pour trouver et être payé de la moitié de la différence si on trouve mieux. Moi je suis là pour dire des réalités. Le foyer du 3^{ème} âge, vous l'avez promis depuis dix ans, vous en parlez maintenant. On pense nous que nous pouvons utiliser d'autres leviers pour le financement de la ville. Jean Brice vient de le préciser et vous le savez, les taux sont historiquement bas. C'est au moins l'un des avantages du libéralisme. Il faut peut être essayer d'utiliser ce levier pour la ville qui est à l'heure actuelle moindre que le taux d'augmentation des impôts que vous proposez. Bref, trouver des solutions ensemble... En 2018, je ne sais pas ce qu'il en sera des budgets. Ni vous ni nous de la future majorité à venir on va se battre, sûrement dans des camps différents, pour les prochaines élections. Mais à Gardanne on est ensemble, et je crois, sauf surprise qu'on sera toujours dans l'opposition en 2018 et vous toujours dans la majorité. Sauf qu'entre temps, nous devons travailler ensemble pour Gardanne. Je crois qu'il faudrait peut être un petit peu sortir des schémas. On sait, il n'y a pas de recours en cours, qu'on est tous là pour quatre ans mais entre temps, notre ville n'a peut être pas quatre ans pour subir tout ça et on a plutôt intérêt à travailler tous ensemble dans l'intérêt de la ville.

M. MEI : Je mets donc aux voix pour reconnaître qu'il y a eu le débat d'orientation budgétaire.

Mme MARTINEZ : On vote donc pour constater la tenue du débat, pas sur l'orientation budgétaire ?

M. MEI : On reconnaît que le débat a eu lieu.

UNANIMITE

- N° 03 - Avance sur subvention au CCAS - Rapporteur Mme Arnal -

Mme ARNAL : Considérant que le budget primitif de la commune ne sera voté qu'au mois de mars 2016, il est proposé au Conseil Municipal, afin de ne pas entraver le bon fonctionnement du CCAS, de réaliser une avance sur subvention. L'avance représenterait 25 % de la subvention accordée en 2015, soit 237 500 euros.

UNANIMITE

- N° 04 - Subventions aux associations : remboursement des réductions accordées aux titulaires de la carte éco-asso - Rapporteur M. Porcédo -

M. PORCEDO : Il s'agit du deuxième remboursement aux associations des cartes éco-asso, le dispositif qui permet que la ville prenne en charge sous condition de ressources une partie des cotisations dans les associations sportives, culturelles, solidaires ou citoyennes de la ville avec un plafond de 40 euros, ou 30 % de la cotisation. Le dernier remboursement est de 8 328 euros qui solde la campagne éco-asso 2015 pour 545 cartes environ, qui ont été délivrées par les services.

M. RIGAUD : Je profite de l'occasion puisque je n'ai pas eu l'occasion de m'exprimer tout à l'heure pour faire une remarque sur la liste des décisions du maire. Ce que nous aimerions, c'est un peu plus de précisions sur tel ou tel aspect. J'en prends une par exemple "Portant maintien des tarifs du secteur économique pour l'année 2016". Il serait quand même important et intéressant, pour l'ensemble des conseillers municipaux ici présents, et pour la population par la même occasion, de connaître quels sont ces secteurs pour avoir une idée un peu plus précise de vos décisions. De même sur la revalorisation de certains tarifs, au moins le pourcentage de cette revalorisation, ce qui serait un peu moins opaque pour qu'on puisse apprécier votre politique. Merci.

M. MEI : Quand nous avons mis en place le règlement du Conseil Municipal, nous avons détaché un certain nombre de questions que le maire peut régler par décision pour éviter d'alourdir les débats. Si vous avez besoin d'information, n'hésitez pas à aller voir M. Abdelali ou Mme Planidis.

M. RIGAUD : J'y suis allé tout à l'heure, sur les fêtes de Noël, on m'a renseigné, mais pour dire quand même que c'était assez compliqué parce que même le service n'était pas au courant.

UNANIMITE

- N° 05 - Autoriser Monsieur le Maire à mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité - Rapporteur Mme Masini -

Mme MASINI : Afin de permettre l'accueil d'un volontaire dans le cadre du service civique au sein de la collectivité, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité pour une durée de six mois, à demander l'agrément nécessaire auprès de la direction départementale interministérielle chargée de la cohésion sociale et à signer le contrat d'engagement avec le volontaire (montant de la prestation versée : 106,31 euros par mois). Il est précisé au Conseil Municipal que la mission confiée s'intégrera dans un projet du Service Enfance/Jeunesse visant à valoriser les pratiques artistiques et culturelles des jeunes par la mise en place d'outils, d'espaces de pratiques autonomes et d'ateliers thématiques. Ces nouvelles actions viendront apporter une valeur ajoutée à la collectivité.

UNANIMITE

- N° 06 - Autoriser Monsieur le Maire à accorder la garantie d'emprunt de la commune à la société NEOLIA pour des prêts PLUS et PLAI contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin de financer une opération de construction de 38 logements locatifs sociaux au Quartier Le Pesquier - Délibération annulant et remplaçant la délibération du 20 mars 2015 - Rapporteur Mme Nérini -

Mme NERINI : Par délibération en date du 20 mars 2015, le Conseil Municipal a accordé la garantie d'emprunt de la commune à la société anonyme d'HLM NEOLIA pour des prêts PLUS et PLAI contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, et ce afin de financer l'opération de construction de 38 logements locatifs sociaux dans l'opération immobilière, sise lieudit Le Pesquier à Gardanne. Le montant du prêt PLUS ayant été substantiellement modifié à la baisse, la Caisse des Dépôts et Consignations a émis une nouvelle offre de prêt qui nécessite une nouvelle délibération. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à remplacer la délibération en date du 20 mars 2015 par la délibération jointe en annexe (nouveau montant garanti : 1 061 845,60 euros au lieu de 1 227 739,50 euros prévus initialement).

UNANIMITE

- N° 07 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention de Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) "Mieux habiter, mieux louer" avec secteurs renforcés pour la période 2016-2019
- Rapporteur Mme Nérini -

Mme NERINI : La CPA a mis en œuvre plusieurs dispositifs qui concourent à la réhabilitation et rénovation de l'habitat pour réduire la vacance, lutter contre l'insalubrité et la précarité énergétique ou encore contribuer à la production d'une offre de logements locatifs à loyers maîtrisés dans le parc privé. A ce titre, la CPA, l'ANAH, la Région, les Conseils Départementaux des Bouches du Rhône et du Vaucluse ont décidé de réaliser le Programme d'Intérêt Général «Mieux habiter, mieux louer» avec six secteurs renforcés, dont Gardanne. Ce programme vise à :

- la production de logements à loyers maîtrisés
- le traitement de l'habitat indigne et dégradé
- la lutte contre la précarité énergétique
- l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie

Le centre historique de Gardanne comportant quelques îlots ou bâtiments dégradés, menaçant ruine, indignes ou vacants et cumulant également des contraintes foncières et de bâti, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le Programme d'Intérêt Général et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe détaillant les objectifs de la mission qui démarrera au premier trimestre 2016.

UNANIMITE

- N° 08 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de régulariser une cession gratuite de terrain lieudit Chemin des Sophoras, propriété de la EURL LOGITRANSAC - Rapporteur Mme Nérini -

Mme NERINI : Dans le cadre d'un projet d'aménagement de lotissement, Monsieur BIANCIOTTO, représentant la E.U.R.L. LOGITRANSAC, s'est engagé à céder gratuitement à la commune une emprise de terrain de 7 m², en vue de permettre l'aménagement du Chemin des Sophoras, grevé d'un emplacement réservé (n° 24) dans le Plan Local d'Urbanisme. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

UNANIMITE

**- N° 09 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de régulariser une cession gratuite de terrain lieudit Cativel, propriété de M. et Mme EL MIRI
- Rapporteur Mme Nérini -**

Mme NERINI : Monsieur et Madame EL MIRI ont consenti à la commune une promesse de cession gratuite portant sur la parcelle de 186 m², en vue de permettre l'extension du cimetière prévue dans l'emplacement réservé n° 314 inscrit dans le PLU. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

UNANIMITE

**- N° 10 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de régulariser une cession gratuite de terrain lieudit Cativel, propriété de M. et Mme CHADLI
- Rapporteur Mme Nérini -**

Mme NERINI : Par promesse en date du 7 décembre 2015, Monsieur et Madame CHADLI se sont engagés à céder gratuitement à la commune une emprise de terrain de 179 m², située lieudit Cativel, en vue de permettre l'extension du cimetière prévue dans l'emplacement réservé n° 314 inscrit dans le Plan Local d'Urbanisme. En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte notarié correspondant.

UNANIMITE

- N° 11 - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'avenant n° 1 au Contrat Communautaire Pluriannuel de Développement avec Madame le Président de la Communauté du Pays d'Aix (CPA) pour la mise en œuvre de projets d'aménagement et de développement du territoire communal" - Délibération annulant et remplaçant la délibération du 20 novembre 2015 - Rapporteur Mme Primo -

Mme PRIMO : Il s'agit de reprendre une délibération : quand on a revoté le contrat communautaire qui est passé de 3 ans à 7 ans en Conseil Municipal, on avait au niveau de la commune fait quelques ajustements financiers concernant un certain nombre de projets pour une petite somme de 14 472 euros. Mais cette petite modification, la CPA ne l'avait pas prise en compte. Pour faire en sorte que notre contrat communautaire soit correctement établi, il est nécessaire de reprendre une délibération rectifiant ce chiffre mais ça ne change absolument pas, ni les projets, ni leur contenu.

UNANIMITE

- N° 12 - Modification du régime indemnitaire fixé par la délibération du 18 décembre 2015 - Rapporteur Mme Primo –

Mme PRIMO : Il s'agit de trois membres du personnel communal dont la mission s'est modifiée par progression interne. Il faut donc modifier le régime indemnitaire pour donner un régime indemnitaire qui corresponde à ces nouvelles missions. Il s'agit de trois personnes qui ont pris des directions de service pour la plupart.

UNANIMITE

M. MEI : Je lève la séance de ce Conseil Municipal et je vous remercie.